

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 560

Artikel: Dedans dehors : Bellechasse prend la parole
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bellechasse prend la parole

Les soussignés, détenus à Bellechasse, par la présente pétition, désirent attirer l'attention de Messieurs les délégués de la commission officielle du Grand Conseil genevois sur les exigences suivantes:

Création d'une instance de contrôle.

Les mesures disciplinaires et d'organisation interne (permissions, transferts de travail, soins généraux) sont, malgré des audiences bien souvent inutiles, soumises au libre arbitre du directeur seul. Nous demandons qu'une instance pluraliste composée de personnalités romandes et de détenus soit instaurée afin de contrecarrer certains abus.

L'instauration de cours officiels.

En nous référant au concordat donnant le droit à tout détenu de recevoir une formation, nous demandons:

— La possibilité pratique et effective pour chaque détenu de recevoir une formation spécifique (apprentissage, université, recyclage).

— Que cette formation soit patronnée par des instructeurs reconnus et sanctionnés par un diplôme officiellement valable.

— Que cette formation soit reconnue comme travail, et par conséquent se déroule en dehors des heures de loisirs.

Relation avec les mass-média.

Nous demandons la mise au point vis-à-vis de l'opinion publique au sujet de certains euphémismes parus dans les journaux. Le cachot reste un cachot et non une «cellule de réflexion».

Amélioration de la vie quotidienne.

Face aux problèmes de la vie quotidienne les détenus demandent la réalisation des points suivants:

— La suppression des cachots et des cellules de force.

— L'instauration, comme ceci existe en Suède, Danemark, Pays-Bas, Italie et Espagne, de visites non surveillées dans les cellules.

— L'indexation du salaire des prisonniers à un taux correspondant à la durée des journées de travail (salaire actuel: 8.— à 12.— par journée de 9 heures).

— La possibilité pour tous les détenus de disposer de 150.— par mois pour les achats au magasin, afin d'éliminer les inégalités de traitement entre détenus.

— L'abolition de la censure du courrier.

— L'utilisation plus aisée des téléphones; donc l'ouverture permanente des cabines téléphoniques installées mais non équipées.

— L'abolition du contingentement des paquets.

— La gratuité des accessoires de travail (gants, chapeaux, distribution des imperméables à tout le monde).

— Des visites les jours de semaine.

— La possibilité de se présenter collectivement aux audiences.

— Qu'un effort soit fait pour une plus grande variété dans les menus.

De plus nous souhaitons que les réfections du bâtiment afin d'adapter les cellules aux normes légales (surface, fenêtre, lavabo) soient entreprises le plus rapidement possible.

Nous souhaitons également que les délégués visitent plus à fond les établissements de Bellechasse, et plus particulièrement les cellules de force et les cachots.

Nous ne tolérerons aucune sanction à l'égard des soussignés.»

* * *

Une pétition de plus? Et avancée par des prisonniers! On sent d'ici le scepticisme général. Il n'empêche que nous voilà, gens du «dehors», une fois de plus confrontés à la vie de ceux qui sont «dedans»¹. Ces revendications des détenus de Bellechasse, dont le contenu est, à n'en pas douter, resté totalement étranger à la majeure partie de leurs lecteurs (de quoi se plaignent-ils? s'ils sont «dedans» c'est qu'ils doivent payer!), voici dans quelles circonstances elles sont nées, voici par quels détours elles nous sont parvenues. Le récit d'un des rédacteurs-signataires:

¹ Et si vous nourrissiez encore quelque illusion sur la façon dont cette pétition sera reçue, lisez donc, plus loin, ces minutes du Grand Conseil genevois consacrées précisément à une «affaire» pénitentiaire...

Une bouteille à la mer

Dans une cellule, le soir. Les copains du couloir se retrouvent après souper, après le travail, après toute l'absurdité du monde pénitentiaire. Boire du

thé, faire la chronique des événements courants, parler de la prison, évidemment. De quoi d'autre parler ici?

Francisco a demandé à l'audience chez le Directeur de pouvoir suivre des cours à l'Université. Il s'appuie sur le règlement, sur le concordat romand d'exécution des peines, sur le Code pénal. Il y a eu des précédents, paraît-il. Réponse: «Etudiez le

soir, par correspondance.» Après dix heures quotidiennes aux patates... En rire, ironiser. Les hommes peuvent crever, patates et betteraves passeront toujours.

La pétition est née. On ramasse pour le berceau toutes les revendications suspendues en l'air.

Premier point, essentiel: mettre un terme à l'autocratie d'un Directeur qui peut tout, seigneur et